

**PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**AU 31 MARS 2023**

**PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2023**

**SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
État de la situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	
Annexe 1 - Résultats par activités	13
Annexe 2 - Dépenses de collectes de fonds	14
Annexe 3 - Frais d'administration	15

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux Membres de  
Partage-Action de l'Ouest-de-L'Île

### ***Opinion avec réserve***

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables et, les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, d'encans et d'activités promotionnelles dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et des actifs nets.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

#### **Siège social**

16 835, rue Oakwood, Pierrefonds, Qc, H9H 5C9  
T. 514 696-6226 | F. 514 696-9757  
rochonlegault.com

#### **Succursale Bois-des-Filion**

203-369, boul. Adolphe-Chapleau  
Bois-des-Filion, Qc, J6Z 1H1  
T. 450 965-8551 | F. 450 965-6993

#### **Succursale Saint-Lazare**

1433, ch. Sainte-Angélique  
Saint-Lazare, Qc, J7T 1Y9  
T. 514 696-6226 | F. 514 696-9757

### ***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### ***Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

(1)

Montréal  
22 août 2023

---

<sup>(1)</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130994

**PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**

**RÉSULTATS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	<b>Fonds d'opération général</b>	<b>Fonds d'événements spéciaux</b>	<b>Fonds campagne</b>	<b>Fonds Partage-à-vie</b>	<b>Total 2023</b>	<b>Total 2022</b>
<b>PRODUITS</b>						
Commandites corporatives	483 631 \$	-	-	-	<b>483 631 \$</b>	556 177 \$
Dons du public	-	-	259 577 \$	-	<b>259 577</b>	320 007
Activités (Annexe 1)	-	664 455 \$	-	-	<b>664 455</b>	76 455
Dons corporatifs	-	-	682 701	-	<b>682 701</b>	674 915
Aide gouvernementale et municipale	-	-	12 760	-	<b>12 760</b>	6 916
Autres revenus	4 750	-	-	-	<b>4 750</b>	777
	<b>488 381</b>	<b>664 455</b>	<b>955 038</b>	<b>-</b>	<b>2 107 874</b>	<b>1 635 247</b>
<b>CHARGES / DISTRIBUTIONS</b>						
Distribution de dons	-	-	1 203 501 \$	-	<b>1 203 501 \$</b>	605 600 \$
Activités (Annexe 1)	-	156 410 \$	-	-	<b>156 410</b>	26 218
Dépenses de collecte de fonds (Annexe 2)	251 938 \$	-	-	-	<b>251 938</b>	240 124
Frais d'administration (Annexe 3)	119 163	-	-	-	<b>119 163</b>	127 526
Salaires et charges sociales - programme de bienfaisance	74 334	-	-	-	<b>74 334</b>	56 961
	<b>445 435</b>	<b>156 410</b>	<b>1 203 501</b>	<b>-</b>	<b>1 805 346</b>	<b>1 056 429</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES / DISTRIBUTIONS</b>	<b>42 946 \$</b>	<b>508 045 \$</b>	<b>(248 463) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>302 528 \$</b>	<b>578 818 \$</b>

**PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**  
**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

	<b>Fonds d'opération général</b>	<b>Fonds d'événements spéciaux</b>	<b>Fonds campagne</b>	<b>Fonds Partage-à-vie</b>	<b>Fonds de réserve</b>	<b>Total 2023</b>	<b>Total 2022</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	571 \$	-	1 295 903 \$	241 \$	316 000 \$	<b>1 612 715 \$</b>	1 033 897 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges / Distributions	42 946	508 045 \$	(248 463)	-	-	<b>302 528</b>	578 818
Virements interfonds (Note 9)	(43 000)	(508 045)	551 045	-	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	517 \$	- \$	1 598 485 \$	241 \$	316 000 \$	<b>1 915 243 \$</b>	1 612 715 \$

## PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2023

Page 6

	Fonds d'opération général	Fonds d'événements spéciaux	Fonds campagne	Fonds Partage-à-vie	Fonds de réserve	Consolidation des soldes	Total 2023	Total 2022
<b>ACTIF</b>								
<b>COURT TERME</b>								
Encaisse	140 138 \$	-	1 441 321 \$	529 \$	347 326 \$	-	1 929 314 \$	1 863 685 \$
Dépôt RACJ	-	-	-	-	-	-	-	8 175
Débiteurs (Note 3)	106 513	25 000 \$	-	-	-	-	131 513	121 671
Frais payés d'avance	577	-	-	-	-	-	577	26 543
Créances interfonds, sans intérêt	-	42 533	229 164	-	-	(271 697)	-	-
	247 228	67 533	1 670 485	529	347 326	(271 697)	2 061 404	2 020 074
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	2 969	72 000	-	-	-	-	74 969	94 228
	250 197 \$	139 533 \$	1 670 485 \$	529 \$	347 326 \$	(271 697) \$	2 136 373 \$	2 114 302 \$
<b>PASSIF</b>								
<b>COURT TERME</b>								
Créditeurs (Note 5)	9 597 \$	4 533 \$	-	-	-	-	14 130 \$	14 023 \$
Produits reportés (Note 6)	-	135 000	72 000 \$	-	-	-	207 000	487 564
Créances interfonds, sans intérêt	240 083	-	-	288 \$	31 326 \$	(271 697)	-	-
	249 680	139 533	72 000	288	31 326	(271 697)	221 130	501 587
<b>ACTIFS NETS</b>								
Non affectés d'affectations	517	-	-	-	-	-	517	571
Grevés d'affectations internes	-	-	-	-	316 000	-	316 000	316 000
Grevés d'affectations externes	-	-	1 598 485	241	-	-	1 598 726	1 296 144
	517	-	1 598 485	241	316 000	-	1 915 243	1 612 715
	250 197 \$	139 533 \$	1 670 485 \$	529 \$	347 326 \$	(271 697) \$	2 136 373 \$	2 114 302 \$

Engagements (Note 8)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateur

Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



**PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 7

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges / Distributions	302 528 \$	578 818 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie:		
Amortissement - Marché des fêtes	18 000	10 000
Amortissement - immobilisations corporelles	1 259	1 433
	<b>321 787</b>	590 251
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (Note 7)	24 406	(607 930)
	<b>346 193</b>	(17 679)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(101 685)
Vente de placements temporaires	-	22 301
	-	(79 384)
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Variation des produits reportés	(280 564)	487 564
<b>AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE</b>	<b>65 629</b>	390 501
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>1 863 685</b>	1 473 184
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>1 929 314 \$</b>	1 863 685 \$

**NOTE 1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et est inscrit auprès des autorités fiscales en tant qu'organisme de bienfaisance sous le numéro 870517992RR0001. Son objectif est d'encourager les citoyens à s'impliquer dans le développement et le maintien du bien-être de leur communauté et ce, par le biais de campagnes de financement.

**NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté à titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principaux éléments pour lesquels des estimations ont été effectuées sont les débiteurs.

**COMPTABILITÉ PAR FONDS**

Le fonds d'opération général tient compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds d'événements spéciaux tient compte des activités organisées par l'organisme qui ont eu lieu pour amasser les fonds nécessaires pour défrayer les frais liés à la campagne de financement, à certains frais d'administration, et à garder une réserve pour éventualité. La portion considérée comme un don des billets de ces activités est versée au fonds campagne. Les allocations interfonds sont à la discrétion du conseil d'administration.

Le fonds d'activités de collecte de fonds comprend les activités organisées par Partage-Action dont 100% des recettes nettes sont versées au fonds campagne.

Le fonds campagne regroupe les dons du public, les dons des employés effectués par l'entremise de leur salaire dans les campagnes en entreprises, le jumelage corporatif des dons d'employés, les dons corporatifs, les dons de fondations et les dons reçus des activités de collectes de fonds par des tierces parties.

Le fonds de réserve est créé à même les événements spéciaux de Partage-Action et sert à assurer la pérennité dans la distribution des fonds aux organismes et dans les opérations de Partage-Action pour les années à venir. Les virements interfonds sont déterminés annuellement par le conseil d'administration. Ce fonds n'est pas utilisé à des fins d'opérations courantes, exception faite de cas extrêmes nécessitant ces fonds.

---

**NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

**COMPTABILITÉ PAR FONDS (suite)**

Le fonds Partage-à-vie est un fonds de dotation qui regroupe les dons planifiés effectués par des donateurs. Ce fonds a été constitué le 24 mai 2011 auprès de TD Private Giving Foundation. Les administrateurs ont voté, par résolution du conseil d'administration, d'affecter en date du 31 mars 2011 une somme de 10 000 \$ à ce fonds. La contribution a été effectuée au cours de l'exercice précédent auprès de TD Private Giving Foundation. Le capital investi est la propriété de TD Private Giving Foundation, mais Partage-Action est le seul bénéficiaire des intérêts de ce fonds. Partage-Action aura droit aux revenus annuels distribués par ce fonds. De ces revenus, jusqu'à 15% pourra être retenu et versé au fonds d'administration de Partage-Action afin de maintenir le modèle de redistribuer 100% des dons. La balance, soit 85% des revenus, sera versée aux organismes d'entraide supportés et ce, dans les vingt-quatre mois suivant la réception des revenus.

**COMPTABILISATION DES PRODUITS**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant qui doit être reçu peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'activités sont constatés dans l'année où les activités ont lieu.

**DISTRIBUTIONS AUX ORGANISMES**

Les distributions sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont octroyées.

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode du solde dégressif et les taux indiqués ci-dessous:

	<u>Taux</u>
Mobilier et agencement	20%
Kiosque - Marché des fêtes	20%
Matériel informatique	30%

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des commandites et contributions à recevoir et des intérêts à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs ainsi que des salaires à payer.

**NOTE 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

**NOTE 3 - DÉBITEURS**

	2023	2022
Commandites et contributions à recevoir	118 159 \$	108 010 \$
Taxes de vente	13 262	13 568
Intérêts	92	93
	<b>131 513 \$</b>	<b>121 671 \$</b>

**NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2023	Valeur nette 2022
Mobilier et agencement	1 886 \$	1 812 \$	74 \$	93 \$
Kiosque - Marché des fêtes	100 000	28 000	72 000	90 000
Matériel informatique	32 887	29 992	2 895	4 135
	<b>134 773 \$</b>	<b>59 804 \$</b>	<b>74 969 \$</b>	<b>94 228 \$</b>

**NOTE 5 - CRÉDITEURS**

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	7 642 \$	9 544 \$
Salaires à payer	6 488	4 479
	<b>14 130 \$</b>	<b>14 023 \$</b>

**PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE****NOTES COMPLÉMENTAIRES****AU 31 MARS 2023**

Page 11

**NOTE 6 - PRODUITS REPORTÉS**

	Fonds d'opération général		Fonds d'événements spéciaux		2023		2022	
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	-	\$	487 564	\$	487 564	\$	-	\$
Moins : montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	-		(280 564)		(280 564)		-	
Plus : montants reçus pour les exercices suivants	-		-		-		487 564	
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	-		207 000		<b>207 000</b>	\$	487 564	\$

**NOTE 7 - FLUX DE TRÉSORERIE****2023**

2022

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

Débiteurs	(9 842)	\$	29 995	\$
Frais payés d'avance	25 966		(26 064)	
Dépôt RACJ	8 175		(8 175)	
Créditeurs	107		(7 686)	
Dons à distribuer	-		(596 000)	
	<b>24 406</b>	\$	(607 930)	\$

**NOTE 8 - ENGAGEMENTS**

Les engagements pris par l'organisme en vertu de contrats locatifs totalisent 11 732 \$. Les paiements minimums futurs pour les quatre prochains exercices sont :

2024	9 897	\$
2025	1 835	\$

De plus, l'organisme s'est engagé, à même les surplus du fonds campagne, à distribuer des dons pour un montant de 1 500 000 \$ (1 200 000 \$ en 2022).

**NOTE 9 - VIREMENTS INTERFONDS**

Le conseil d'administration a autorisé, par résolution, le virement de 43 000 \$ à partir du fonds d'opération général et de 508 045 \$ à partir du fonds d'événements spéciaux au fonds campagne.

**NOTE 10 - VENTILATION DES CHARGES**

Toutes les charges sont imputées directement au projet pour lequel elles ont été engagées, à l'exception des salaires qui sont répartis en fonction des heures travaillées.

**NOTE 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS**

**RISQUES ET CONCENTRATIONS**

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques au 31 mars 2023.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme consent du crédit à ses partenaires, contributeurs et donateurs dans le cours normal de ses activités. Cependant, le risque de crédit est minimisé, car ces derniers sont généralement connus de la direction.

**RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidité suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

**PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**  
**ANNEXE 1 - RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 13

	<b>Fonds d'événements spéciaux</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>PRODUITS</b>		
Rouge et Blanc	<b>390 074 \$</b>	-
Cocktail champêtre	<b>200 975</b>	-
Marché des fêtes	<b>50 094</b>	25 698 \$
Déjeuner communautaire	<b>13 268</b>	-
Illuminer notre communauté	-	1 025
Loterie annuelle	<b>10 044</b>	-
Du Cœur à l'Achat	-	15 000
Soirée Pizza Solidaire	-	34 732
	<b>664 455</b>	76 455
<b>CHARGES</b>		
Rouge et Blanc	<b>73 267 \$</b>	-
Cocktail champêtre	<b>59 704</b>	-
Marché des fêtes	<b>22 699</b>	16 645 \$
Loterie annuelle	<b>740</b>	-
Du Cœur à l'Achat	-	5 000
Soirée Pizza Solidaire	-	4 573
	<b>156 410</b>	26 218
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>508 045 \$</b>	50 237 \$

**PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**  
**ANNEXE 2 - DÉPENSES DE COLLECTES DE FONDS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 14

---

	<b>Fonds d'opération général</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	<b>202 745 \$</b>	197 542 \$
Frais de carte de crédit	<b>25 770</b>	20 545
Marketing et communications	<b>22 225</b>	20 830
Poste	<b>1 198</b>	1 207
	<b>251 938 \$</b>	240 124 \$

---



**PARTAGE-ACTION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE**  
**ANNEXE 3 - FRAIS D'ADMINISTRATION**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023**

Page 15

---

	<b>Fonds d'opération général</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et charges sociales	<b>58 725 \$</b>	59 752 \$
Frais de bureau	<b>42 177</b>	46 931
Relation avec les organismes communautaires	<b>3 116</b>	6 458
Honoraires professionnels	<b>7 631</b>	7 632
Assurances	<b>4 143</b>	3 684
Intérêts et frais bancaires	<b>1 602</b>	1 557
Formation et conférences	<b>510</b>	79
Amortissement - immobilisations corporelles	<b>1 259</b>	1 433
	<b>119 163 \$</b>	127 526 \$

---